

Qui s'abonne à l'imprimerie
du Gouvernement.
PARIS : 72-fr. PAR AN,
payables par trimestre et
d'avance.

MESSAGER DE TAHITI.

ANNONCE : 1 franc la ligne
caractère 9 points (petit.)

AU COMPTANT.

Adressez à l'imprimerie du
Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

ARRÊTÉ

Qui fixe le prix de la journée de traitement, à l'Hôpital de
Papeete, pour l'exercice 1854.

Le Chef de division Commandant des Marquises, Commissaire
Imperial aux Iles de la Société.

Yu le compte général des dépenses de l'exercice 1853, en ce
qui concerne l'Hôpital de Papeete.

En vertu de l'art. 7 du Règlement du 28 avril 1851; rendue
appliquable aux Iles de la Société,

ARRÊTE

Article 1^e.

Le prix de la journée de traitement, à l'Hôpital de Papeete,
est fixé comme il suit

Pour les officiers de tous grades et de tous les corps employés
en Océanie, ceux de la division navale et du commerce français,
à raison de huit francs par jour, ci

Pour les militaires de la garnison, les marins de la
division et du commerce français, à raison de six
francs cinquante centimes;

Pour les marins du commerce étranger, les partici-
puliers et généralement toutes les personnes étran-
gères aux services publics qui, sur leur demande,
obtiendront leur admission à l'Hôpital à raison de
six francs par jour;

Art. 2.

Le prix de la sépulture est fixé, sans distinction,
à quinze francs.

Art. 3.

Les fixations qui précédent serviront de base à compter du
1^{er} mai 1854, pour les remboursements à faire à la caisse
coloniale au compte de l'exercice 1854.

Sont et deviennent maintenant toutes les dispositions anté-
rieures pour le mode d'admission à l'Hôpital et la police intérieure de l'établissement.

Art. 4.

Le chef du service administratif est chargé de l'exécution du
présent arrêté, qui sera enregistré à la majorité et au contrôle,
et inséré au Bulletin Officiel de la colonie.

Fait à Papeete le 30 avril 1854.

PAGE

Par le Commissaire Imperial,
Le commissaire adjoint de la marine,
Chef du service administratif.

G. de Couz.

Enregistre dans les bureaux du commissaire adjoint
de la marine, chef du service administratif, n° 33.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Voici venir dans notre port le premier navire charbonnier
destiné à pourvoir aux éventualités d'une ligne de bateaux à
vapeur qui s'établira entre la Nouvelle-Guinée et l'Asie.
L'Euphemia apporte à la consignation de M. le conseil de
S. M. Britannique un chargement de 450 tonnes de charbon de
Cardif, expédié d'Angleterre à Tahiti par la compagnie de paquets
à vapeur du Pacifique Australasien. Cette compagnie
dont nous avons déjà parlé, va tenir ses premiers voisins de
communication régulière entre Sydney et Panama; nous avons
même annoncé le départ de Southampton pour Sydney du capitaine
Hayes, surintendant de cette compagnie. Tahiti n'est point
encore admise officiellement comme devant être définitive; en
un point d'étape dans cette ligne de communication; c'est l'ex-
emple de ces circonstances qui déterminera les entrepreneurs
de cette grande opération dans la route à adopter de pré-
férence. Eh bien ! nous la connaissons que nous avons aujourd'
hui de ces mers, nous pouvons pourtant annoncer presque à
coup sûr ce qui arrivera. Le premier navire de la ligne, partant
de Sydney, ralliera d'abord les hautes latitudes, et, comme la
aison est favorable, il trouvera de bonnes heurs les grandes
brises de sud-ouest qui le porteront rapidement à la côte du
Cap, et de là la fera route directement vers Papeete, le long de
la côte du Pérou; mais au retour il se tiendra dans la zone des
vents alisés et passera si près de nous qu'il ne pourra rentrer au
désir de nous visiter, néfice que pour reconnaître les ressources
que nous sommes en mesure de lui offrir. Mais plus tard,
de novembre à avril, quand pour trouver les vents de sud-ouest il
sera obligé de descendre très bas vers 35 degrés de latitude sud;

et lorsque dans la saison la plus favorable il fait quelque avarie
au milieu de la grasse mer qu'il rencontrera, il faudra bien qu'il
aille à Tahiti pour y refaire et s'y repérer, alors il exercera les
avantages que nous avons signalés plusieurs fois dans la route
du nord, le long des archipels, à savoir une mer constamment
douce et souvent d'abondante et saillante.

Tout offre à l'établissement de ces lignes des avantages pré-
cieux ; les voici : un centre de population tout fondé, de puissants
établissements pour toutes sortes de réparations de ma-
chines, tels même qu'en n'en trouvent pas à Hobo, un administra-
tive bien dépeuplée pour le charbon; de rapides pour les voyageurs,
d'approvisionnements de toutes sortes. On peut même aisément re-
sulte de l'lodgement de l'ensemble, quand on se rendra à Panama.
Une longue portion de la zone équatoriale; mais peut-être l'expé-
rience prouvera-t-elle que la encore il y aura variante à
cause des brises variables d'Ouest et de Nord qu'on rencontre.

Quique il en soit nous salmons avec plaisir l'arrivée de l'*Euphemia*. Elle gagnera incontestablement à l'établissement
d'une ligne de bateaux à vapeur; on voudra forcément à nous
soit régulièrement, à l'aller et au retour, soit au retour seulement,
soit même accidentellement. Et le Gouvernement s'est em-
pressé de mettre à la disposition de M. le conseil d'Angleterre
plus d'un tiers de l'arsenal de Fare-Ute pour y faire un port à
charbon qui assurera le service des premiers temps jusqu'à ce
que la compagnie ait décroché s'il lui convient de faire à Tahiti un
établissement fixe soit comme simple dépôt de charbon, soit
comme succursale des grands ateliers et magasins qu'ils élè-
veront tant à Sydney qu'à Panama.

Jeudi 27 avril, le feu a pris spontanément au bord du trois
mâts chalutier *La Vierge*, tiré de 632 tonneaux, chargé de 750
tonneaux de charbon de *Cambon* (Tahitumano). C'est versé mu-
tin que le feu s'est révélé. Les deux dernières prouesses ont été
priées tout d'abord, toutes les ouvertures ont été bouchées et
les pompes ont joué pour empêcher l'incendie. Ces premières
mesures ne suffirent pas et l'incendie menaçant d'envahir le
navire, les deux directions du port et de l'arsenal, qui ont porté
en toute hâte les plus actifs secours, se sont empressées d'abord
de faire changer de mouillage au bâtiment et de le conduire en
un point de la rade où il put s'échouer sans danger; puis on a
pratiqué des ouvertures à la flottaison, et l'eau pénétrant en
abondance a noyé la masse entière du charbon dont l'embrasement
a fini par être étouffé. Le navire a ainsi échappé à la dé-
struction. Trois jours après on l'a remis à flot à l'inde des pom-
pes, le reste de l'équipage sera bientôt déposé à terre. On en-
tire en tirer une quelque valeur. Nous déplorons et acci-
pion à cause de l'iniquité qu'il peut donner aux capitaines
des bateaux à vapeur qui auraient à faire usage du charbon du
Chili.

On nous demande la suite de la chanson de *Rivière*, dont nous
avons publié le refrain dans notre numéro du 30 avril. Voici la
suite toute entière.

LE PETIT OISEAU.

RONDE DES POMOSES

La ha ! trarara, trarara rara!
Que je vaudrais être un petit oiseau,

Qui vite vole,

Qui vole, vole !
Qui voudrais être un petit oiseau,

Qui vole vite et qui vole si haut,

Dans la brise
Que tamise

Le feuillage vert et frais,
Plus léger que n'est l'écreme.

Au front de Fonde qui fume,

Plus léger que n'est la brume,

Joyeux je voleterais.

Deux voix aux extrémités
du groupe :

1^{er}. Ici les je longnerais;
2^{me}. Et moi je caqueterais,

la ha ! trarara, etc.

H.

Jeune fille

Qui babille,



Et croit cacher ses secrets
Ce que souffle à son oreille
L'amour qui point ne s'assomme,
Ce que son cœur lui conseille,
Dans mes chants je le dirais.
1^{re} voix. Comme elle j'émirais;
2^e — — Comme elle je m'en irais.
La ha ! frara, etc.

TH.

Ma mère,
L'âme amère,
Pleure un fils mort de regret;
Sous le toit de la chaumière,
On le noir avec le mine,
Mon chant que rien ne chagraine,
Attendri te distraîtra.
1^{re} voix. Mon chant sur toi pleurerait;
2^e — — Mon chant te consolerait.
Ja ha ! frara, frara rara!
Que je voudrais être un petit oiseau,
Qui vole, vole!
Qui vole, vole!
Qui vole vole si haut;

Nous extrayons du Courrier des Etats-Unis.

LA MARINE FRANÇAISE.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

(Suite.)

Elle possède aujourd'hui deux escadres, composées de quatre vaisseaux, sans compter une augmentation proportionnelle dans le nombre des frégates et corvettes à vapeur.

* La marine impériale ne connaît encore aucun vaisseau à vapeur complètement achevé, le *Napoléon* a été commencé il fait, depuis l'an dernier, par les chantiers de la Méditerranée.

* Elle possède plusieurs plus petits vaisseaux mixés; elle en a aujourd'hui deux complètement achevés, et nonf dont la transformation a été faite et dont les machines sont sur le point d'être livrées. Ces deux derniers vaisseaux peuvent être mis à la mer à la fin de cette année.

* Six nouveaux vaisseaux à vapeur et à grande vitesse; sur le modèle du *Napoléon*, ont été mis sur les chantiers. Ils seront poussés, à la fin de l'exercice courant, à 12 vingtiquataines d'avancement, et mis à la mer dans les derniers mois de l'année prochaine.

* La plupart des grandes frégates à vapeur qui se trouvaient déarmées ont été mises et maintenues en commission du port.

* Les établissements pénitentiaires de la Guyana ont reçu leurs premières bases, et près de 3,000 forçous ou repris de justicier y ont été transportés.

* Les travaux du port de Cherbourg ont été passés avec une puissante activité; il a été accordé, en 1853, sur les marchés ordinaires une allocation extraordinaire de onze cent mille francs, qui a élevé à près de quatre millions le chiffre total de la dépense effectuée dans l'exercice courant.

* Les travaux extraordinaires de Casiglione, si impatiemment désirés et qui doivent compléter le port de Toulon, ont été entrepris avec les meilleures ressources ordinaires de l'exercice, et ont déjà reçu en 1853 une première allocation d'un million.

(La suite au prochain numéro).

COMITÉ AGRICOLE.

A VENDRE.

Painier d'excellente qualité.

BATEAUX SUR RADE.

ON VENTE.

29 avril. Corvette française *Moselle*, commandée par M. Page, chef de division.

29 avril. Aviso à vapeur *Dure*, commandé par M. de La Vaissière, à Lorient.

Goulette française *Hydrographe*, désarmée.

Goulette française *Nouvelo*, désarmée.

Goulette française *Emile-Zola*, désarmée.

Goulette française *Popète*, désarmée.

— au commencement.

29 avril. Goulette française *Dana*.

26 février. Trois milles chaloupe *Lycie*, capitaine Barbatau.

31 mars. Goulette anglaise *Caroline-Hort*, en partance pour Californie.

10 avril. Brig anglais *Maid of Sulphur*, capitaine Beauvais, se dispense à vendre sur place.

12 avril. trois milles américains *Gay-Hend*, capitaine Davis, en charpentement.

17. Trois milles anglais *William*, capitaine Mac Phee.

25. Goulette du protectorat *Asso*.

29. Goulette du protectorat *Témari*, capitaine Tavi,

4 mai. Goulette du protectorat *Perle*, capitaine M. Donald.
5. Trois milles français *Péter*, capitaine Rouffin, en réparation.

6. Brig hambourgeois *Primo*, capitaine Elderts, en déchargement.

8. Goulette de Rimatara *Tane*, capitaine Mote, en partance pour Rurutu.

9. Trois milles anglais *Euphemia*, capitaine Mac Queen.

9. Goulette de Rimatara *Mauvula*, capitaine Hialia.

Mouvement du port de Papeete (samedi 6 avril au soir — mardi 13 mai 1854).

ENTRE.

Brig hambourgeois *Primo*, capitaine Elderts, 200 tonneaux, 10 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Rio-Janeiro en 99 jours.

Goulette de Rimatara *Tane*, capitaine Mote, 35 tonneaux, 6 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Rurutu en trois jours, provisoirement.

9. Trois milles anglais *Euphemia*, capitaine Mac Queen, 345 tonneaux, 12 hommes d'équipage, 6 passagers, venant de Cardiff en 474 jours, Charbon de ferrie.

9. Goulette de Rimatara *Mauvula*, capitaine Hialia, 40 tonneaux, 8 hommes d'équipage, 6 passagers, venant de Rimatara en 4 jours, provisions.

10. Goulette coloniale *Mores*, patron Vaillant, venant de Pape. Devant le port pendant la journée du 7. Balleinier américain *Elizabeth*, capitaine Barker, 339 tonneaux, 31 hommes d'équipage, venant de la Nouvelle-Zélande en 50 jours, 450 huîtres.

SOUSIS.

7. Côte de Huahine *Byz*, capitaine Woogland, pour Huahine.

7. Goulette coloniale *Mores*, patron Vaillant, pour Pape.

11. Corvette à vapeur le *Phœbe*, commandée par M. de Roivis, lieutenant de vaisseau, pour France.

REGISTRE DE FACEUTY.

10 avril, à huit heures du matin, la golette du protectorat *Asso*, à quai dans le calé.

11. A une heure et quart midi, la golette du protectorat *Asso* est mise à l'eau.

12. ½ 2 milles anglais *Euphemia* accoste le quai pour débarquer son charbon.

On mène le ponton *Orpheus* pour l'abattre en écharpe.

On mène le ponton *Maid of Zulpha* est tout disposé pour monter sur calé.

ANNONCES.

EN VENTE CHEZ M. BONNEFIN :
200 BARIOLS DE CHAUX.

ON SALE :

200 BARRELS OF LIME,
AT M^r Bonnefin.

AVIS AU PEUPLE.

Nous venons de recevoir par la golette hambourgeoise le

Paix des marchandises suivantes :

Indiennes, Jecamat, Mousselines imprimées, Calicot blanc, Mérimés, Couvertures de laine, Cravates noires en soie, Etoffes pour rideaux, Passerelles, Chemises blanches et de couleur, ten toile et en laine, Habillements, Clous, Ferres, barres, Fer blanc, Doublage, Cigares, Fournitures pour navires, Sellerie, Drôges, Alumbre chimique, Parfumure, Meubles, Eau-de-vie en caisses, Genévre, Liqueurs assorties, Vin de Bordeaux en caisses, bière blanche, Provisions alimentaires, etc., etc.

H. EWALD et C°.

PUBLIC NOTICE.

Inns received per schooner, Peine, from Hambourg, an for sale by the undersigned :

Prints, Muscins, Velvet, White calico, Merino, Blankets, Neck handkerchiefs, Curtains, Shirts, coton and hoolers, white and coloured, Iron, Nails, Cigars, Ship chandlery, Drugs, Matchs, Perfumes, Furniture, Brandy in cases, Gin, Liquors, Glaces in cases, Pale Ale, Provisions.

H. EWALD and C°.

EN VENTE.

Appartie à bord de la golette *MAID OF SULPHUR*.

Une quantité de planches de cèdre de 1 pouce et 1 ½ pouce

à 7 sols (35 centimes) le pied.

S'adresser à MM. Hort Frères ou au capitaine Beauvais à son bord.

ON SALE.

Ex. *MAID OF SULPHUR*.

1 inch and 1 ½ inch pine *Cedar boards* at seven cents a foot.

Apply to Messrs Hort brothers or to captain Beauvais on board.

LE GÉRANT: BRIOT.